



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXCEPTIONNEL
Du 28 février 2024

N° 06

OBJET : Demande de subvention travaux de rénovation Mairie Annexe.

Date de la convocation :
26/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le mercredi 28 février, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique extraordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2ème Adjoint.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur LAPORTE Bernard.

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 09

Etaient absents : Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Nombre de votants : 13

Quorum : 08

Absents représentés : Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.

Secrétaire de séance
Monsieur LAPORTE
Bernard

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Le Président expose que contrairement au projet de rénovation prévu en 2019 afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, de se rendre dans les locaux de la Mairie Annexe il est préférable de revoir l'ensemble de ces travaux et de créer un accès PMR au rez-de-chaussée.

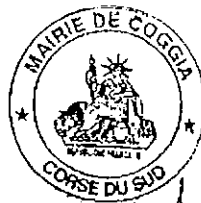
L'entreprise M2 CONSTRUCTION et MERIDIANA ARCHITETTURA nous font parvenir le devis suivant : 37 922,78 euros HT.

Le Président présente le plan de financement suivant :

- CDC : 22 753,67 euros HT 60%
- Etat : 7 584,56 euros HT 20%
- Commune : 7 584,55 euros HT 20%

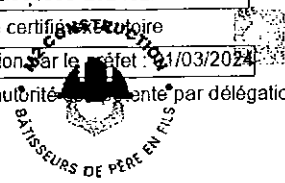
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 13 voix pour la demande de subvention.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**



Le Maire,

François COGGIA



Devis

N° D202400024

En date du : 27/02/2024

Valable jusqu'au : 28/03/2024

M2 Construction

La Pieva

20160 Vico

TVA N° FR15982437535

Tél Da Silva Marc : 06 48 16 09 82

Tél Da Silva Manu : 06 73 99 22 21

MAIRIE DE COGGIA

Mairie annexe de Coggia

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	U.	PRIX U.	REM.	TVA	TOTAL HT
1	Démolition						2 050,00 €
1.1	Dépose du muret existant	1,00	ens	1 200,00 €		10,00 %	1 200,00 €
1.2	Évacuation des gravats	1,00	ens	850,00 €		10,00 %	850,00 €
2	Terrassement						2 550,00 €
2.1	Création d'un accès et d'une plateforme pour 1 place de stationnement	1,00	u	1 800,00 €		10,00 %	1 800,00 €
2.2	Mise en forme du terrain pour création d'une rampe d'accès PMR en deux pentes avec palier de repos	1,00	u	750,00 €		10,00 %	750,00 €
3	Muret le long de l'accès au stationnement						9 295,00 €
3.1	Fouille rigole ou tranchée à l'engin mécanique dimensions 0,60 x 0,60 terrain ordinaire, chargement direct sur camion ou mise en dépôt sur place. - Carburant GNR (0,495 l) - Tractopelle standard 800/1000 L pour 1 jour (0,006 u) - Main d'oeuvre (0,57 h)	11,00	ml	45,00 €		10,00 %	495,00 €
3.2	Fourniture et mise en place de gros béton XO C12/15 dosé à 250 kg prêt à l'emploi (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles. - Béton de gravillon (BPS) XO C12/15 dosé à 250 kg de ciment prêt à l'emploi (1,4 m³) - Main d'oeuvre (1 h)	1,00	ens	850,00 €		10,00 %	850,00 €

3.3	Fabrication et mise en place de gros béton dosé à 350 kg fabriqué sur chantier (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles. - Sable 0/4 concassé (0,977 u) - Gravier 4/6.3 concassé lavé (0,988 u) - Gravier 6.3/10 concassé lavé (0,988 u) - Ciment CPJ - CEM II 32,5 (514,5 kg) - Eau (0,28 m ³) - Main d'oeuvre (4,29 h) - Semelles filantes et isolées (1 u)	6,00	m ³	390,00 €	10,00 %	2 340,00 €
3.4	Fourniture et pause de mur en béton habiller en pierre de site - Bloc 20 x 20 x 50 cm 3 alvéoles en béton de granulats courants (10,5 u) - Sable 0/4 concassé (0,043 u) - Ciment CPJ - CEM II 32,5 (5 kg) - Eau (0,004 m ³) - Main d'oeuvre (0,659 h)	11,00	m ²	510,00 €	10,00 %	5 610,00 €
4	Rampe d'accès et stationnement					7 350,00 €
4.1	Mise en place de coffrage et coulage de la route et du stationnement en béton armé pour accès PMR	40,00	m ²	105,00 €	10,00 %	4 200,00 €
4.2	Mise en place de coffrage et coulage en béton armé pour 2 rampes d'accès PMR	30,00	m ²	105,00 €	10,00 %	3 150,00 €
5	Prolongement du perron					3 770,00 €
5.1	Fouille rigole ou tranchée à l'engin mécanique dimensions 0,60 x 0,60 terrain ordinaire, chargement direct sur camion ou mise en dépôt sur place. - Carburant GNR (0,495 l) - Tractopelle standard 800/1000 L pour 1 jour (0,006 u) - Main d'oeuvre (0,57 h)	9,00	ml	45,00 €	10,00 %	405,00 €
5.2	Fourniture et mise en place de gros béton XO C12/15 dosé à 250 kg prêt à l'emploi (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles. - Béton de gravillon (BPS) XO C12/15 dosé à 250 kg de ciment prêt à l'emploi (1,4 m ³) - Main d'oeuvre (1 h)	1,00	m ³	290,00 €	10,00 %	290,00 €

02A-21200905-20240228-110-DE

5.3	Fourniture et mise en place de gros béton dosé à 350 kg/m³ (comprix nettoyage des fouilles à la main) pour semelles.	3,00	m³	390,00 €	10,00 %	1 170,00 €
5.4	Élévation d'un mur de soutènement en agglos a bancher 20X20X50	4,00	m²	160,00 €	10,00 %	640,00 €
5.5	Réalisation d'une dalle en béton armé d'une épaisseur de 15 cm	11,50	m²	110,00 €	10,00 %	1 265,00 €
6	Escalier					1 750,00 €
6.1	Création de 3 marches en béton armé (sortie de perron)	1,00	ens	1 750,00 €	10,00 %	1 750,00 €
7	Garde-corps					2 250,00 €
7.1	Fourniture et pose d'un garde-corps (perron)	1,00	ens	2 250,00 €	10,00 %	2 250,00 €
8	Menuiserie extérieur					4 750,00 €
8.1	Fourniture et pose d'un ensemble vitré avec porte et volet pour accès PMR	1,00	u	4 750,00 €	10,00 %	4 750,00 €
9	Fin de chantier					800,00 €
9.1	Remise en état des lieux	1,00	u	800,00 €	10,00 %	800,00 €

Conditions de paiement

Acompte de 30 % à la signature soit 11 406,45 € TTC
 Reste à facturer : 26 615,05 € TTC
 Méthodes de paiement acceptées : Chèque, Virement bancaire.
 IBAN : FR76 1200 6000 1282 1081 7590 360
 BIC/SWIFT : AGRIFRPP820

Total net HT	34 565,00 €
TVA 10,00 %	3 456,50 €
Total TTC	38 021,50 €

NET À PAYER 38 021,50 €

Pour l'entreprise



M2 Construction
 DA SILVA MARC : 06 48 16 09 82
 DA SILVA MANU : 06 73 99 22 21
 Siret : 982 437 535 00015
 Code APE : 4399 C

Pour le client

Mention "Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord", date et signature

..... / /

Casanova

20160 COGGIA France

Tél : +33670513179

@ : merinis.leca@gmail.com

Mairie de COGGIA

Hotel de Ville Crucciate

20160 COGGIA

Devis N° 18

Mise aux normes PMR d'un bâtiment communal

Date d'émission : 28/02/2024

Période de validité : 60 jours

Designation	TVA	Montant HT
Etudes Préliminaires, Esquisse	20%	975,26
Avant-Projet	20%	1 925,66
Dossier ERP accessibilité et sécurité incendie	20%	456,86
Dossier de demande PC, PA ou DP (compris suivi d'instruction)	20%	197,66
Total HT		3 555,44 €
TVA 20 %		711,09 €
Total TTC		4 266,53 €

Pour être accepté, le devis doit être daté, signé et suivi de la mention manuscrite « Bon pour accord ».

- Société d'Architecture assurée au titre de son activité auprès de la MAF (Mutuelle des Architectes Français Assurances), par contrat N° 176119/B (attestation jointe sur demande ou téléchargeable sur ce lien : <https://www.meridiana-architecture.com/documents/>).
- Conditions de règlement : acompte de 30 % en début de mission, puis à réception de facture selon avancement, et mensuellement pour une mission de suivi de chantier.
- Ce coût de prestation ne comprend pas : Les éventuelles études qui pourraient être nécessaires en fonction du projet et dépendant d'un BET extérieur (sondage de sol, structure, thermique, fluide...).

Signature

